Formation
MAC Agent de Prévention et de Sécurité

Durée de la formation : 28 heures
Date de la session : du 25/11/2024 au 28/11/2024

Dates précises : 25-28/11/2024
Horaires de la session : 8h30-12h et 13h-16h30

Lieu : Crefops -

Nombre de places maximum : 2

Formateur(s) : CREFOPS

Prérequis sur cette formation : Être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité, (formation intervenant dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de celle-ci) ou détenir une autorisation préalable / ou provisoire si la date de validité est dépassée
- Évaluation pédagogique et personnalisée (10 questions réponses courtes)
- Avoir un diplôme de secourisme en cours de validité (SST, PSE, PSC, ...)
- Pour les ressortissants étrangers,

Public ciblé : Recyclage de la formation à prévoir avant la demande de renouvellement de la carte professionnelle (tous les 5 ans).

Public prioritaire :

Date limite d'inscription : 04/10/2024

Objectifs :
L'objectif de cette formation est de maintenir et d'actualiser ses compétences, nécessaire au renouvellement de la carte professionnelle dématérialisée d'agent de prévention et de sécurité (APS).

Programme :
Pour le renouvellement de la carte professionnelle

- CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SÉCURITÉ (4h00)
- COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES (7h00)
- COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES (13h00)
- MODULE « PATRIOTIQUE » (3h00)

Pour tout renseignement complémentaire :
Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**